

AIDE A L'ACHAT D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE LAON

La Communauté de commune accorde une aide forfaitaire de 300 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, jusqu'au 31 décembre 2021.

Pour y prétendre, il faut :

- avoir plus de 18 ans
- résider dans une des communes du territoire
- acheter le vélo dans un commerce du territoire

La demande est à faire par courrier ou sur le site.

http://www.ca-paysdelaon.fr/Aide_VAE/index.html

Communauté d'Agglomération du Pays de Laon :

60 rue de Chambry

02000 - Aulnois sous Laon

<http://www.ca-paysdelaon.fr/>